

SARL Le Cèdre Diffusion

Bru
46700 VIRE SUR LOT
www.chateauducedre.com
Téléphone : 05 65 36 53 87
Société au Capital de 57 926,00 €
N° de Siret : 39109388700019
N° de TVA : FR34 391093887

Email : info@chateauducedre.com
N° d'accise : FR095547E3008

Banque: CA Nord Midi-Pyrénées
FR76 11206 00081 01146124000 64
Code BIC : AGRIFRPP812

LE COUVENT
Place du Mercadial
46140 BELAYE

N° de TVA : FR36899432314

Représentant : LAVIALE
Référence : BL N° 37

Facture N° 00045900 du 14/08/2024

Page N° 1

Quantité	Désignation	P.u. HT	Montant HT	Tva
12	SWEET MALBEC 2022 - bouteille 50 cl - Vin de Liqueur - 17% alc./vol. - Lot: LV22 Vin biologique - FR-BIO-01	9,950 €	119,40 €	VN
12	Bouteille 75 cl. Les Cadettes 2022 VIN DE FRANCE - 13 % vol Vin biologique FR-BIO-01	5,500 €	66,00 €	VN
36	Bouteille 33 cl. BANZAI BIERE Certifiée biologique FR-BIO-01	1,650 €	59,40 €	VN
36	Bouteille 33 cl. Clandestina Bière certifiée biologique FR-BIO-01	1,750 €	63,00 €	VN
6	Cèdre Blanc 2023 - bouteille 75 cl IGP Côtes du Lot - Lot: LCB23 Vin biologique FR-BIO-01 Avec nos remerciements.Sincères salutations.	18,500 €	111,00 €	VN

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V	VENTE 20.00 %	20,00	418,80 €	83,76 €

Total H.T. 418,80 €

Net H.T. 418,80 €

T.V.A. 83,76 €

Total T.T.C. 502,56 €

Date d'échéance : 13/09/2024 Mode de règlement : Virement

" Art D.441-5 Douzième alinéa du I de l'article L.441-6 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40€ sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement."

Net à payer 502,56 €

Facture N° 00045900 du 14/08/2024

Montant 502,56 €

Code client COUVENT

"La traçabilité s'arrête à la signature du bon de livraison et/ou de la réception de la commande. L'intégrité de nos vins est garantie jusqu'à son enlèvement dans nos chais. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaises utilisations et/ou conditions de stockage (température comprise entre 10 et 15° C / hygrométrie > 70%) ultérieures. Le client est alors responsable de l'intégrité et de la traçabilité ultérieures des vins achetés."

Clause de propriété - Rétention of title clause:

"La présente vente est conclue avec réserve de propriété au profit du vendeur. Il est convenu entre les parties que le transfert de la propriété à l'acheteur est subordonné au paiement intégral du prix.

En cas de non-paiement total ou partiel du prix de ses accessoires à l'échéance convenue pour quelque cause et à quelque titre que ce soit, le vendeur est d'ores et déjà autorisé par l'acheteur à faire procéder à un inventaire de l'ensemble des marchandises lui appartenant, soit de manière contradictoire, soit en se faisant assister d'un huissier."